

# Val d'Eygues



Ouvert tout l'été  
du 3 juillet au 1er septembre

Inscriptions à partir du 3 juin 2009

Renseignements au 04 75 26 98 85

La nouvelle plaquette d'information du Centre de loisirs intercommunal : programmes 2009-2010 disponibles à partir du mois de juin.

## DANS CE NUMÉRO

PAGE 2 et 3

**BUDGET 2009** : un budget d'engagement et de continuité

PAGE 4

**BREVES** : Création d'un pôle Economie-Tourisme à la CCVE.

Un nouveau quai de transfert pour un meilleur service et un environnement protégé.

Restez au courant de l'actualité touristique du Pays de Nyons.

## ÉDITO

### BUDGET 2009 Faire face aux nouveaux enjeux dans le respect des équilibres.



Thierry DAYRE  
Président  
du Val d'Eygues

Nous entrons dans notre deuxième année de mandat 2008-2014, et notre Communauté de communes poursuit le chemin tracé lors du débat d'orientation budgétaire 2005. Bien entendu, la Communauté de communes n'est pas figée dans l'exercice de ses compétences, mais le respect de l'équilibre défini en 2005 sur une base prospective lui permet d'assurer ses missions avec une structure performante tant techniquement qu'économiquement.

Dans chacun des dossiers, nous engageons l'image de notre Communauté, et c'est pourquoi nous nous y investissons avec détermination en veillant au respect des équilibres présents et futurs.

Parfois cela est délicat, mais la gestion collective n'est pas chose facile, surtout sur un territoire comme le nôtre. L'engagement des élus de nos vingt communes, par leur présence régulière aux conseils communautaires et par leur participation active aux diverses commissions, est essentiel au bon fonctionnement de la Communauté, de même que celui des Vice-Présidents, qui doivent dans l'animation de leur compétence s'employer à la fois à gérer le quotidien en toute responsabilité et détermination, et définir des orientations d'avenir. Pour cela ils peuvent compter sur le professionnalisme d'une équipe de techniciens motivés et animés d'un sens aigu du service public. Très certainement tout n'est pas parfait, mais nous nous efforçons ensemble et pour chacune des missions qui nous sont confiées, de trouver une réponse sur le terrain, une réponse vers le citoyen, une réponse sur le quotidien.

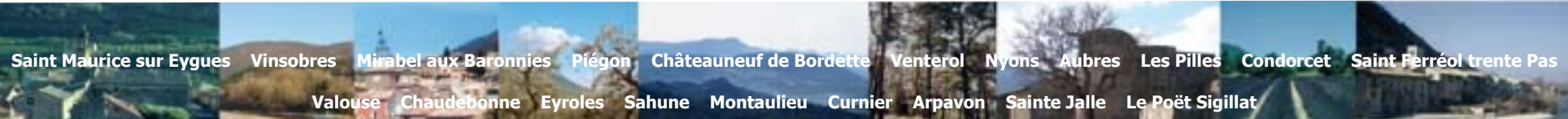
Il est incontestable que le contour, la vie et le paysage des collectivités vont devoir évoluer, pour faire face aux besoins résultant de la crise économique et financière, mais aussi au regard de la réforme territoriale engagée par l'Etat.

Pour réagir face à ces nouveaux enjeux, nous nous devons d'être lucides et combattifs, prudents et dynamiques, sereins et entreprenants.

Les contraintes d'évolution en termes de compétences pour la Communauté de communes touchent ses fondements. En effet, les leviers économiques et financiers d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité additionnelle, tels que le Val d'Eygues, sont inexistantes. Pour faire face à des extensions de compétences, il serait indispensable de modifier les taux afin de couvrir l'accroissement des évolutions budgétaires. C'est pourquoi la Communauté de communes a lancé une étude sur l'opportunité de mettre en place la Taxe Professionnelle Unique, qui est une autre méthode pour accompagner le financement des communautés de communes. Ce type de fiscalité est aujourd'hui fortement conseillé et soutenu par l'Etat, la Région et le Département, même si nous sommes collectivement convaincus et conscients que le potentiel économique et fiscal de la Taxe Professionnelle sur notre territoire est très inférieur à ceux d'autres secteurs dans notre département ou dans les départements voisins.

Nous devons respecter le Service Public, garant des valeurs démocratiques d'équité et de solidarité malgré la situation économique et financière actuelle. Sachons faire du quotidien une exigence professionnelle permanente, et alors, notre Intercommunalité demeurera un véritable fil de Vie pour notre territoire du Val d'Eygues en Pays de Nyons.

Bien respectueusement  
Thierry Dayre



# BUDGET 2009 Un budget d'engagement et de continuité

## Le budget dans les grandes lignes

### Compte administratif 2008 : les résultats attendus.

Le compte administratif 2008 a été approuvé à l'unanimité. Présenté par Nadia MACIPE, Vice-Présidente en charge du budget de l'administration générale, du personnel, de l'emploi et de l'insertion, il retrace la réalité des comptes de l'année écoulée dans le respect des actions prévues au budget 2008.

### Un budget 2009 largement approuvé.

Le budget 2009 retranscrit le chemin poursuivi par la Communauté de communes et tracé lors du débat d'orientation budgétaire de 2005 pour assurer des services performants techniquement et économiquement qui répondent aux besoins quotidiens des citoyens, dans le respect des compétences déléguées et de l'équilibre économique.

Réunis le 26 avril, les élus ont largement exprimé leur soutien à ce budget. Sur les 33 voix délibérantes, on compte :

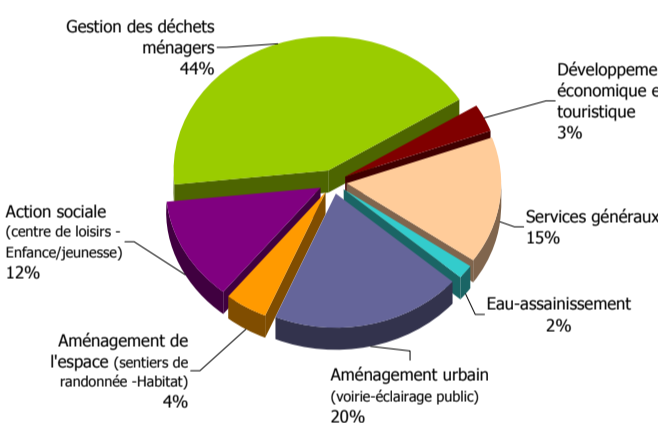
- pour le vote des taux d'imposition et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (maintien des taux depuis 2005) : 32 voix pour et 1 contre,
- pour le vote du budget principal : 31 voix pour et 2 abstentions,
- pour le vote du budget annexe du SPANC : unanimité.

Budget global 2009 : 6 815 787 €

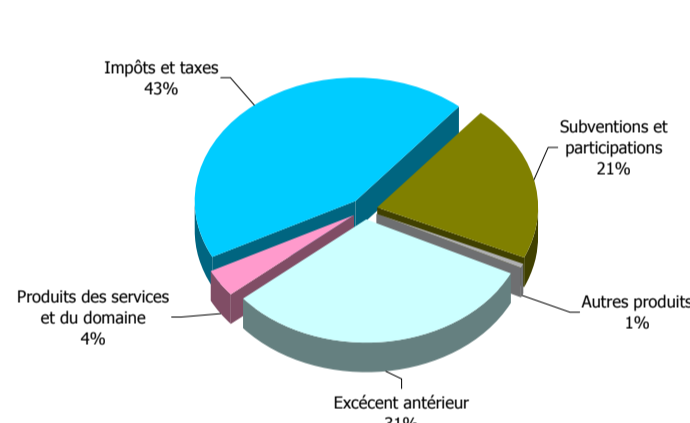
Fonctionnement : 3 764 325 €

Investissement : 3 051 462 €

#### Budget 2009 - Répartition des dépenses par compétences



#### Budget 2009 - Répartition des recettes par nature



### Stabilité des taux d'imposition.

Les taux des quatre taxes et de la TEOM perçues par la Communauté de communes n'augmentent pas. Ils sont stables depuis 2005 dans le respect des engagements alors pris par les élus et restent bien inférieurs aux taux moyens nationaux.

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti	Taxe professionnelle
CCVE - Taux des 4 taxes depuis 2005	1.17%	1.88%	7.96%	1.93%
Taux moyens nationaux 2008 des communautés de communes	2.41%	3.70%	10.28%	2.70%

### Un profil budgétaire d'endettement maîtrisé au regard des investissements projetés.

Grâce à une gestion rigoureuse, au respect des engagements définis en 2005 et à une maîtrise prospective de l'endettement, la Communauté de communes engage cette année les investissements nécessaires au bon fonctionnement des services : quai de transfert, déchetterie, bâtiments intercommunaux, en ayant la ferme volonté d'engager ces investissements dans une anticipation du programme au regard de la crise à laquelle nous sommes tous confrontés.

## Le budget en actions

### 6.8 millions d'euros pour assurer les missions déléguées par les communes, des services plus proches des besoins des citoyens et des actions en faveur de la vie et de l'animation du territoire.

#### Développement économique



### Soutenir l'économie locale

#### Moderniser et fédérer le développement touristique du Pays de Nyons.

Les participations financières à l'Office de Tourisme du Pays de Nyons et à l'Association du comité d'expansion touristique et économique de la Drôme Provençale sont maintenues.

Suite à l'étude destinée à connaître les retombées économiques du tourisme et à définir une stratégie de développement touristique sur le territoire intercommunal réalisée en 2006 pour la Communauté de communes, des actions ont été proposées avec l'objectif de faire de ce territoire un pôle d'excellence en travaillant sur les spécialisations (terroir, art de vivre et bien-être), en diversifiant l'offre touristique (pleine nature, culture et patrimoine, climat et santé), en améliorant son organisation et en développant le tourisme sur l'année entière. Il ressort en effet de cette étude que le tourisme représente annuellement 30 millions d'euros de recettes et qu'il est le deuxième secteur économique du territoire intercommunal.

#### Renforcer le commerce et l'artisanat.

Un projet d'opération de soutien à l'artisanat et au commerce comparable à l'ORAC, qui avait permis entre 1998 et 2002 d'injecter 600 000 euros de subventions publiques dans l'économie de notre territoire, est en cours de montage pour un démarrage en 2010.

**Pour répondre à ces enjeux un poste de chargé de mission «développement économique et touristique» a été créé à compter du 1er mars 2009.** Découvrez en page 4 les missions de ce nouveau service !

#### Aider à l'emploi.

Dans le contexte marqué par la crise, la Communauté de communes conforte en 2009 sa participation au financement de la Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL). Cette structure a pour objet d'accompagner et d'aider les porteurs de projets en vue de la création d'entreprises et d'emplois. A cette fin, elle accorde des prêts d'honneur aux créateurs ou repreneurs d'entreprises. Suite à une réorganisation sur notre secteur, le territoire de la Communauté de communes du Val d'Eygues est désormais couvert par la plate forme Une Autre Provence Initiative (UAPI), basée à Bollène. Permanences à Nyons à la pépinière d'entreprise La Ruche, ZA Les Laurons les mardis, mercredis et vendredis sur rendez-vous au 04 90 30 97 15.

Dans la poursuite des engagements énoncés au budget 2005, dans le cadre du maintien des taux, la Communauté de communes poursuit en 2009 ses missions de services du territoire du Val d'Eygues. Elle concrétise également des projets programmés et nécessaires au bon fonctionnement de ces services telle la réhabilitation des équipements de gestion des déchets ménagers. Elle s'engage résolument dans le soutien à l'économie locale, au développement touristique et se préoccupe d'intégrer dans l'exercice de chaque mission des principes de développement durable.

#### La Communauté de communes acteur du Pays « Une Autre Provence »

Le Pays est une association qui porte le programme LEADER et gère plusieurs contrats avec les Régions PACA et Rhône-Alpes qui permettent de financer de nombreux projets sur le territoire « Sud-Drôme Nord-Vaucluse » dans les domaines du développement économique, touristique, agricole, des transports, de la santé, de l'emploi, de l'habitat, des nouvelles technologies...

#### Syndicat Mixte des Baronnies Provençales : une structure qui se doit d'être un atout pour le développement de notre territoire.

La Communauté de communes, suite à son adhésion en 2007 au Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, participe à l'élaboration de la Charte du futur Parc ainsi que le portage d'actions ou de programmes démonstratifs. Cette participation financière reste stable en 2009.

#### Aménagement de l'Espace



### Contribuer au développement local dans le respect de notre cadre de vie.

#### Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

Ce service permet aux particuliers et aux mairies de trouver conseil auprès d'un architecte du CAUE sur leurs projets de construction ou de réhabilitation. Le coût de cette prestation n'augmente pas pour la CCVE en 2009. Les rendez-vous avec l'Architecte Conseil se prennent à la Communauté de communes au 04 75 26 98 89 .

#### 364 km de sentiers de randonnées entretenus.

L'agent en charge de l'entretien est en poste depuis plus d'un an et le travail de balisage en peinture se poursuit. Les numéros de boucle vont petit à petit disparaître pour laisser place à la nouvelle signalétique basée sur l'indication aux carrefours de la grande direction et du prochain point. Ce travail est suivi, contrôlé et subventionné par le Conseil Général.

#### Habitat : des opérations d'aides à la rénovation pour améliorer l'offre et la qualité des logements.

Pas de changement budgétaire pour 2009 pour ces programmes aidés par les 4 Communautés de communes des Baronnies, les communes, l'agence Nationale de l'Habitat, le Conseil Général de la Drôme et la Région Rhône-Alpes. Démarrés en 2007 puis 2008, le Programme

d'intérêt général et l'Opération d'Amélioration de l'Habitat prendront fin au 31 décembre 2009 et 2011. En tout, 46 logements ont déjà bénéficié d'aides à la rénovation. La gestion de ces opérations est assurée grâce à la création d'un poste de chargé de mission Habitat à mi-temps créé dans le cadre d'une convention avec le Conseil Général qui le finance à hauteur de 75%.

#### Protection de l'environnement



### Réduire notre impact sur l'environnement.

#### Assainissement autonome, un service en bonne marche.

La loi impose un budget annexe pour ce service. Il reste stable en 2009. 923 installations d'assainissement non collectif soit 40% des installations existantes sur le territoire ont été contrôlées. L'Agence de l'eau a accepté de prolonger d'un an le délai de réalisation du programme de réhabilitation des installations, les usagers qui le souhaitent peuvent donc obtenir des subventions pour leurs travaux jusqu'en septembre 2010. Renseignements au 04 75 26 51 40 les lundis.

#### Entretien de la voirie :

Les travaux concernent une partie des voies communales et sont co-financés par le Département. Les conditions de participations du Conseil Général changent en 2009 : les subventions ne sont plus accordées forfaitairement mais en fonction de projets définis préalablement. Le coût du programme pour la Communauté de communes ne varie pas, autour des 300 000 €.

#### Éclairage Public : plus de 2 600 ampoules à changer !

La Communauté de communes entretient l'éclairage public des rues, stades et monuments. Une démarche en faveur du développement durable se traduit par le recyclage systématique des lampes usagées et par l'installation de lampes économes en énergie lors des remplacements.

#### Gestion des déchets ménagers : depuis 2005, le taux de la TEOM est maintenu à 9.09%.

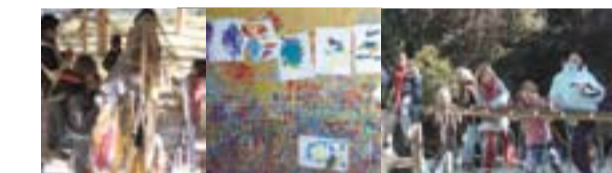
Les nouveaux marchés passés ont permis de stabiliser les coûts grâce à une concurrence dynamique générée par la Communauté de communes. De nouvelles collectes sélectives ont été mises en place afin d'améliorer le service rendu aux usagers et de mieux protéger l'environnement :

collectes des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, des Déchets Dangereux des Ménages.

Les quantités de déchets traités au centre d'enfouissement de Roussas en 2008 sont restées stables aux alentours de 4600 tonnes plus 800 tonnes issues de la déchetterie mais le coût de ce traitement augmente sensiblement. En effet la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) perçue par l'Etat passe de 8.21€ à 13€ la tonne en 2009 pour ce type de traitement. Cela représente un coût supplémentaire de presque 28 000 € par an. A contrario, le recyclage rapporte des recettes. La collecte sélective des déchets devient vraiment indispensable aujourd'hui pour maîtriser les coûts.

Les opérations de réhabilitation des équipements se concrétisent en 2009. Le nouveau quai de transfert à Aubres permettra notamment d'optimiser le transport des déchets jusqu'à leur centre de traitement. Par ailleurs, un concours de cabinet d'ingénierie pour la mise en place d'une nouvelle déchetterie sur le site de la zone artisanale des Laurons va prochainement être lancé.

#### Action sociale



### Au service des familles

#### Relais d'assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Ces activités, regroupées à la Maison Couleur à Nyons, continuent d'être gérées par la Mutuelle Petite Enfance des Baronnies par délégation de la Communauté de communes. Malgré un nouveau contrat avec la CAF qui diminue les aides financières, le budget de fonctionnement reste sans changement. Depuis fin 2008, la Maison Couleur accueille également un service d'écoute et de médiation familiale proposé deux fois par mois par l'association Le rayon de soleil de l'Enfance.

#### Centre de loisirs intercommunal

Globalement, le budget du Centre reste stable malgré une fréquentation en augmentation et une baisse des recettes CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Des travaux d'amélioration du système d'assainissement et l'installation d'une tyrolienne sont prévus pour 2009.

2007 avait déjà été l'année la plus haute en terme de fréquentation avec 5212 journées/enfants. En 2008 le Centre de loisirs a accueilli 6017 journées/enfants. La capacité maximum d'accueil du Centre de loisirs est de 100 enfants par jour, ce qui correspond à 10 200 journées/enfants maximum dans l'année. Le Centre présente donc en 2008 un « taux de remplissage » de près de 60 %, ce qui est exceptionnel pour une telle structure.

**Mr. Bricolage**  
On peut compter sur lui  
Ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 19h

ZA des Laurons - Route d'Orange - NYONS  
Tél. 04 75 26 08 65

Travaux Publics et Privés  
Terrassement - Carrière - Miroir  
Aménagements paysagers

**CLIER T.P.**  
26110 NYONS

Siège administratif :  
ZA - 26110 AUBRES  
Tél. 04 75 26 23 91 - Fax : 04 75 26 44 20

Siège social : 14, Allée des Cigalons - 26110 NYONS

VENTE DIRECTE Entreprises et Particuliers

**SOCOVA**  
26110 AUBRES  
Tél. 04 75 26 33 34  
Fax : 04 75 26 21 68

SABLE • GRANIER • AGGLOS BE-TON CE

**SUPER U**  
les nouveaux commerçants

TOUS LES JOURS EN CONTINU  
8h30 - 19h30  
DU LUNDI AU SAMEDI

STATION SERVICE  
24h/24

Route d'Orange - 26110 NYONS  
Tél. 04 75 26 01 21 - Fax : 04 75 26 01 06

VENTE D'HUILE D'OLIVES  
VENTE DE VIN  
PRODUITS RÉGIONAUX

**VIGNOLIS**  
COOPÉRATIVE DU NYONSAIS

PLACE OLIVIER DE SERRES  
26110 NYONS

TÉL. 04 75 26 95 00 - FAX : 04 75 26 23 16  
INTERNET : HTTP://WWW.COOP-DU-NYONSAIS.FR

**ARNAUD**  
• ASSAINISSEMENT •

**VIDANGE - CURAGE**

04 75 27 90 40

**INTERMARCHÉ**  
Les Mousseoustières  
TOUJOURS UNE RAISON DE PRÉFÉRER INTERMARCHÉ

Horaires d'ouverture :  
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 / 14h30 à 19h30  
le vendredi et samedi de 8h30 à 19h30

NOUVEAU  
Service de livraison à domicile  
Norme professionnelle

NYONS - Avenue de Venterol - Tél. 04 75 26 19 68

LES SERVICES DE LA CCVE

Création d'un pôle Economie-Tourisme



Jessica DUFOUR  
Chargée de mission  
Economie-Tourisme  
à la Communauté de  
communes du Val d'Eygues

Afin d'assumer pleinement sa compétence en matière de développement économique et de mener à bien de nouvelles actions de soutien à l'économie locale, la Communauté de communes a créé, dans le cadre d'une convention avec le Conseil Général, un poste de chargé de mission. Depuis le 1er mars 2009, Jessica DUFOUR, très motivée dans ses nouvelles fonctions, occupe le poste de chargée de développement économique et touristique. Titulaire d'un diplôme d'études supérieures dans le développement local, plusieurs années d'expérience sur le territoire drômois lui ont permis d'acquérir une bonne connaissance du tissu économique et des acteurs locaux.

**Ses missions :** la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions favorisant le développement économique et touristique local, dans le cadre des compétences statutaires de la Communauté et notamment : l'animation et le suivi d'une Opération Rurale Collective, l'inventaire du foncier bâti et non bâti, l'accompagnement des entreprises du territoire, existantes ou nouvelles, la mise en valeur touristique du patrimoine bâti et paysager des communes de la CCVE, avec notamment la création d'une voie de promenade le long de l'Eygues entre Saint-Maurice et Sahune, la mise en réseau de l'accueil touristique avec la création de points information-tourisme dans les communes ne possédant pas d'OTSI sur le territoire du Val d'Eygues.

**Contact**  
Service Economie-Tourisme  
Communauté de communes  
du Val d'Eygues  
  
Jessica DUFOUR  
Ligne directe : 04 75 26 98 88  
E-mail : j.dufour@cc-valdeygues.fr

GESTION DES DÉCHETS

Un nouveau quai de transfert pour un meilleur service et un environnement protégé !

Si vous avez emprunté récemment la route de Gap, vous avez certainement aperçu d'importants travaux entre Aubres et Les Pilles...Il s'agissait bien des travaux de réhabilitation du quai de transfert des ordures ménagères !

Février 2009



Démantèlement de l'ancien quai de transfert des ordures ménagères



Premiers travaux de terrassement

Mars 2009



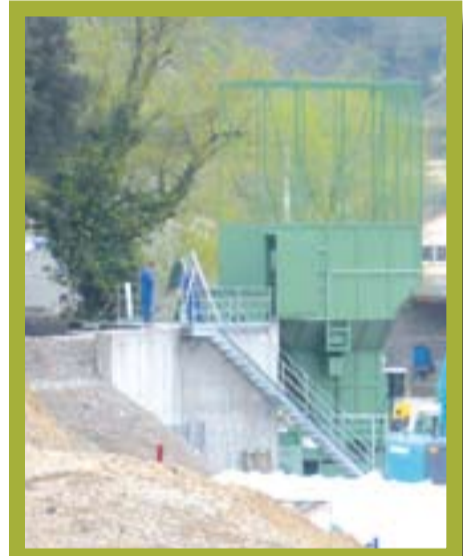
Réalisation de la structure béton

Acheminer directement les déchets vers leur centre de traitement le plus proche, à Roussas, reviendrait à multiplier les kilomètres parcourus par les camions-bennes par deux !

Le quai de transfert des déchets est un lieu de rupture de charge, indispensable à la Communauté de communes pour réduire les coûts, le transport et la pollution liés à l'élimination des déchets ménagers. Cet équipement qui avait plus de vingt ans, était devenu irréparable et dangereux. Sa réhabilitation, un investissement de 590 000 € aidé à 35% par le conseil général et l'Etat, a pu se réaliser grâce à une programmation prospective et cohérente des investissements menée depuis plusieurs années. Deux entreprises locales ont été retenues pour réaliser le nouveau quai, et ce, dans le strict respect des règles du code des marchés publics : le groupement Clier-Rodari (Nyons-Drôme) et la Carrosserie Vincent (Etoile-sur-Rhône - Drôme).

Ce nouvel équipement, en plus d'assurer la sécurité des agents et de mieux protéger l'environnement, offre davantage de souplesse dans la gestion des déchets : volume de stockage plus grand, système de caissons interchangeable, stockage de la collecte sélective jusqu'à présent transportée à Valréas pour son transfert en centre de tri. Une contribution de plus au respect de l'environnement : le choix de l'huile végétale (labellisée l'Ange Bleu\*) utilisée dans le système hydraulique de l'installation qui remplace l'utilisation d'huile minérale issue du pétrole. Un système de collecte et de traitement des eaux usées issues du stockage des déchets est bien évidemment en place. Les derniers travaux vont maintenant concerner l'aménagement du bord de route avec l'implantation d'une haie de cyprès pour mieux intégrer l'équipement visuellement dans l'environnement.

Avril 2009



Montage du nouveau quai

**\*L'ANGE BLEU**  
(Der blauer Engel)  
est attribué aux produits qui se comportent de façon favorable vis-à-vis de l'Environnement. Il n'est décerné qu'à des produits répondant aux normes d'un cahier des charges particulièrement strict. Premier programme d'auto-étiquetage, l'Ange bleu a été établi en 1977 pour promouvoir les produits respectueux de l'environnement par rapport aux produits similaires dans la même catégorie.

TOURISME

**Pays de Nyons**  
INFORMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME  
HORAIRES D'OUVERTURE DE L'OTSI  
GUIDES 2009  
L'Office de Tourisme : sources de la qualité  
NYONS À LA TV !  
FAIT POUR VOUS  
La Transdrôme : à votre service  
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE NYONS \*\*\*  
Place de la Libération - BP 3 - 26111 NYONS Cédex - FRANCE  
Tél : 33 (0)4 75 26 10 35 - Fax : 33 (0)4 75 26 01 57  
www.paysdenyons.com - info@paysdenyons.com

Restez au courant de l'actualité touristique du pays de Nyons !

L'Office de Tourisme du Pays de Nyons édite trimestriellement depuis janvier 2009 une lettre d'informations touristiques et pratiques destinée aux résidents secondaires du Pays de Nyons intitulée « Au plus près de vous ». Cette lettre leur permet d'être au fait de l'actualité touristique locale et de recevoir des informations pratiques et concrètes : ouverture de nouveaux commerces, nouvelles activités de loisirs, actions touristiques en cours, actualités coups de cœur, manifestations à l'honneur ... En tenant informés les résidents secondaires du Pays de Nyons, l'Office de Tourisme espère pouvoir les aider à ne rien manquer des nouveautés et, pourquoi pas, à mieux planifier leurs séjours en fonction de l'actualité. Cette lettre est envoyée par mail ou fax à tous ceux qui en font la demande auprès de l'Office de Tourisme et est, bien sûr, sans engagement (désinscription sur simple demande). Si vous souhaitez la recevoir, n'hésitez pas à communiquer votre adresse mail ou votre numéro de fax à l'office de tourisme du Pays de Nyons (Tél : 04 75 26 10 35 / Fax : 04 75 26 01 57 / info@paysdenyons.com).

Directeur de la publication : Thierry DAYRE  
Directeur de la rédaction : Jean-Jacques MONPEYSSEN  
Rédaction, mise en page : service communication CCVE  
Crédit photo : CCVE  
Régie publicitaire, édition : AF COMMUNICATION  
Numéro tiré à 6800 exemplaires - Dépôt légal à parution  
Imprimé par Les Mimosas sur du papier 100% recyclé avec encres végétales-sans solvants.

